

DEMI – FINALES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CROSS

17 FEVRIER 2008 – FLERS

QUALIFICATIONS PAR EQUIPE

Tableau récapitulatif du nombre d'équipes qualifiées par ligue.

Région	VH	El. H	CCH	JH	CH	El. F	CCF	JF	CF	Total
Basse Normandie	10	14	9	5	6	9	7	5	6	71
Bretagne	17	13	11	12	12	12	6	9	9	101
Haute Normandie	9	9	7	6	9	8	7	5	5	65

QUALIFICATIONS INDIVIDUELLES

Principe général

Les 30 premiers arrivant(e)s des championnats régionaux de chaque ligue, ne faisant pas partie des équipes qualifiées.

Cas particuliers

- Course vétérans hommes : 40 premiers
- Course élite – vétérans – espoirs femmes : 50 premières les deux catégories confondues
- Espoirs hommes et femmes : sont qualifiés automatiquement les athlètes arrivants dans les trois premiers quarts du classement toutes catégories du championnat régional de chacune des 3 ligues.

Pour les demi-finales des championnats de France de cross, lorsqu'à l'issue des championnats régionaux, un club a au moins 4 athlètes qualifiés à titre individuel pour une épreuve spécifique, le club pourra demander à participer aux championnats par équipe. Cependant, à l'image de ce qui se passait les années précédentes, il ne sera pas possible d'inscrire un ou deux athlètes supplémentaires ou de modifier les noms des quatre athlètes retenus.

Il est rappelé qu'une seule équipe par club et par catégorie pourra être qualifiée.